

Date de convocation : 24.09.2012

Délibération N° 2012/09/087

Nombre de membres :

En exercice : 23
 Présents : 14
 Votants : 18

OBJET : Tarifs Salle des Prises

L'an deux mille douze et le 1^{er} Octobre, à vingt-et-une heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier de ROUX, Maire.

Présents : M. de ROUX, Mme CHARRIER, M. PANNAUD, Mme MICHAUD, M. GRAVELLE, Mme MAUREL, Mme GRELET, M. GATINEAU, Mme MONTALESCOT, M. RICHON, Mme FOURNALES, Mme SAUZÉ, MM. NAUD, GODARD.

Excusée ayant donné pouvoir : MM. FOURRÉ, CANUS, HANNIER, Mme FALLOURD

Excusés : MM. GIRAUX, MACHEFERT,

Absents : MM. DAUNAS, DUPONT, Mme LAFOND,

Secrétaire de séance : Mme MICHAUD

Monsieur le Maire explique au Conseil, qu'en vue de la location de la Salle des Prises qui a dorénavant les normes requises pour accueillir le public, il convient d'en fixer dès à présent les tarifs ; il est proposé d'appliquer les tarifs en vigueur pour l'ancienne salle soit :

	HORS COMMUNE	COMMUNE
Repas (location a la journée 7h du matin a 7h le lendemain matin)	162.00 €	81.00 €
Repas (week-end)	242.00 €	121.00 €
Vin d'honneur	72.00 €	36.00 €
Réunion	54.00 €	27.00 €
Cauton	150 €	150 €

TARIFS CHAUFFAGE applicables du 15 octobre au 15 avril

	HORS COMMUNE	COMMUNE
1 journée	35	30
2 journées	70	60
1 semaine	220	180
15 jours	400	300
Vin d'honneur / réunion	50	25

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne une avis favorable à cette proposition

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.
 Tous les membres présents ont signé au registre


Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le
 et publication ou notification le

SOUS-PRÉFECTURE

03 OCT. 2012

DE SAINTES

Pour extrait conforme

Le Maire,
Xavier de ROUX


L'Adjointe déléguée,
 Françoise CHARRIER

1